



Sainte Flaive des Loups, le 27 avril 2026

**Le Président,
Monsieur Patrice PAGEAUD**

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de
Sainte-Flaive-des-Loups**

**aux
Membres du CCAS**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Centre Communal d'Action Sociale qui aura lieu le :

Judi 7 mai 2026

À 18 H 30

À la Mairie

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma meilleure considération.

Le Président,

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Ludovic CHETANNEAU
Mairie de Sainte-Flaive-des-Loups

ORDRE DU JOUR :

- 1. Installation du CCAS**
- 2. Rappel du fonctionnement et des missions du CCAS : synthèse**
- 3. Élection d'un(e) Vice-Président (e)**
- 4. Approbation procès-verbal séance du 02.03.2026**
- 5. Projet de convention de mise à disposition gracieux du mini-bus auprès des associations flavoises**
- 6. Résidence Autonomie Bernadette : mouvement des résidents et du personnel**
- 7. Résidence Autonomie Bernadette : décisions RH**
- 8. Questions diverses**

